

Parcours Santé des aînés

Paerpa

DES ACTEURS COORDONNÉS POUR
UNE AUTONOMIE PRÉSERVÉE

La Coordination Territoriale d'Appui - PAERPA

(Art 48 de la LFSS 2013)

Estel QUERAL – Chef de projet Paerpa - DSS



Les enjeux de la CTA

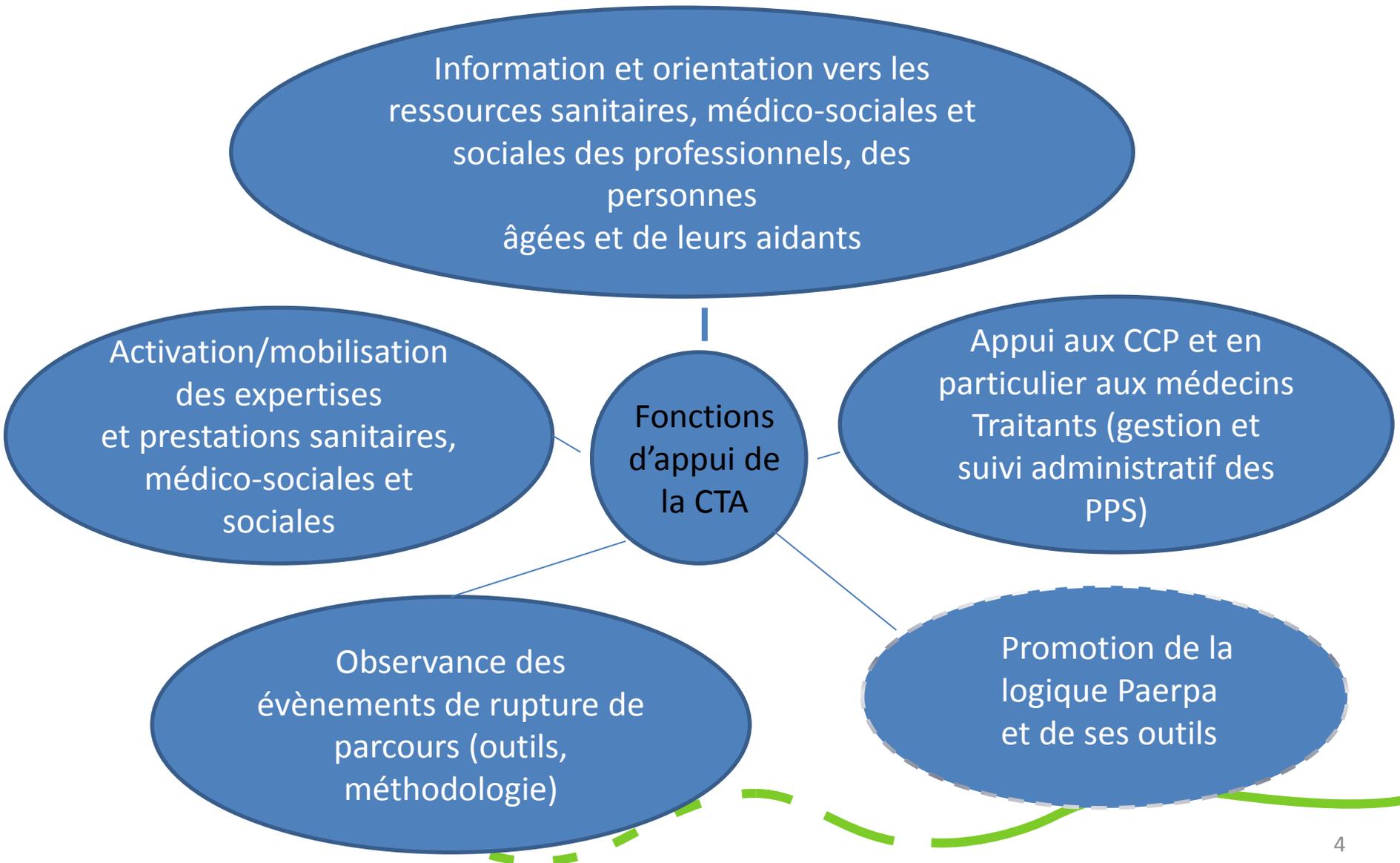
Objectif : Rendre plus lisible et plus accessible es offres de services des dispositifs sanitaires, médico-sociaux et sociaux aux professionnels, aux personnes âgées et aux aidants

Principe : S'appuyer sur les ressources du territoire qui assurent ces missions d'appui (pas de création de nouvelle structure)

Accès : Une porte d'entrée unique (ou N° unique) pour les professionnels, les personnes âgées et leurs aidants

Modalités d'intervention : uniquement sur sollicitation des professionnels, des personnes ou des aidants; ou en subsidiarité et en lien avec le MT

Outils : Répertoire des ressources, MSS, plate-forme collaborative



9 CTA opérationnelles avec des porteurs et des organisations différentes Mise en cohérence des dispositifs sur les territoires et ouverte aux autres secteurs

CTA/Territoire	Porteur	Date ouv
Plate-forme autonomie seniors de Bordeaux	CCAS Ville de Bordeaux	Avr-15
CTA des Hautes Pyrénées	CD + CH Lannemezan	Nov 14
DAT du Valenciennois Quercitain	GCS Filière gériatrique du Valenciennois	Janv 15
Maison des aidants et des aînés - Paris	CCAS Ville de Paris	Mars 15
CTA Sud de Corrèze	MDA + CH de Brive + CLIC	Mai-15
CTA Bourgogne	GISAPBN	Mars 15
Fonctions d'appui de la Mayenne	MDA (Pa aidants) MSP (PSL)	2014
CTA Sud Est Indre et Loire	MAIA ADMR	Oct 2014
CTA Grand Nancy	Réseau G CUNY + CLIC	Oct 2014

Une plus value pour les PSL et les usagers

Les CTA ont enregistré environ 12 000 contacts avec les PSL

1ers enseignements

- Identification des acteurs et structures du territoire en associant l'ensemble des secteurs → Cartographie et identification des besoins notamment des PSL
- Fonctions d'appui peuvent être portées par plusieurs structures → mise en cohérence du « qui fait quoi quand »
- Porte d'entrée unique donnant accès aux dispositifs et acteurs effecteurs → La CTA ne fait pas à la place de ...
- Intervention de la CTA uniquement sur demande du PSL ou de l'utilisateur ou en subsidiarité
- Missions d'appui aux CCP et aux PPS

- La CTA est précurseur de la PTA sur le champ des personnes âgées → Elle participe à la mise en œuvre progressive des PTA qui ont vocation à être en appui des MT, pour les situations complexes, sans distinction d'âge ni de pathologies
- Enjeux et missions communes
 - une meilleure organisation des parcours
 - un dispositif d'appui plus lisible et intégré sur les territoires (Information/orientation/appui à l'organisation des parcours)
 - une place importante à l'initiative des acteurs des territoires pour proposer un projet

Parcours Santé des aînés

Paerpa

DES ACTEURS COORDONNÉS POUR
UNE AUTONOMIE PRÉSERVÉE

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Pour plus d'informations : paerpa@sante.gouv.fr

